

ELSA's Cup

Eau Libre Swim Alsace Cup

Reiningue

Etape de Coupe de France Championnats d'Alsace Open d'Eau Libre

Dimanche 3 septembre 2023 – Base de voile de Reiningue

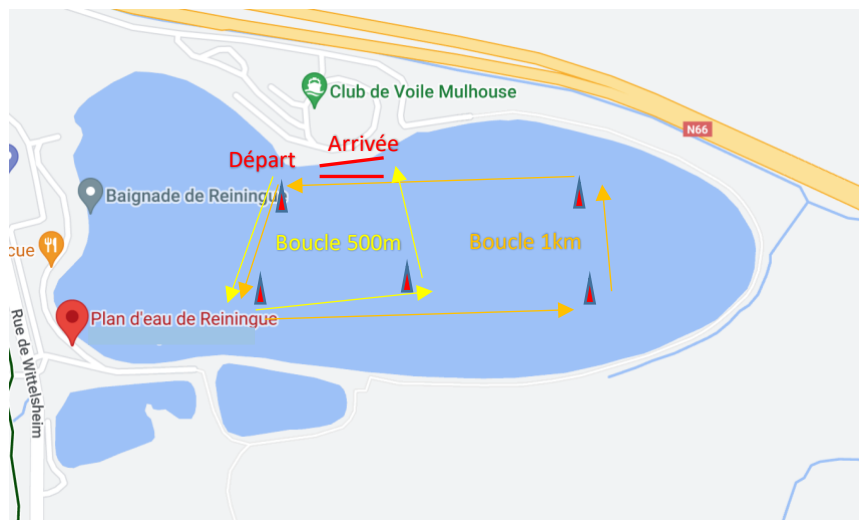
Organisateur : comité du Haut-Rhin de Natation.

Lieu : Plan d'eau de Reiningue – Rue de Wittelsheim 68950 Reiningue - **Accès :** [Maps](#)

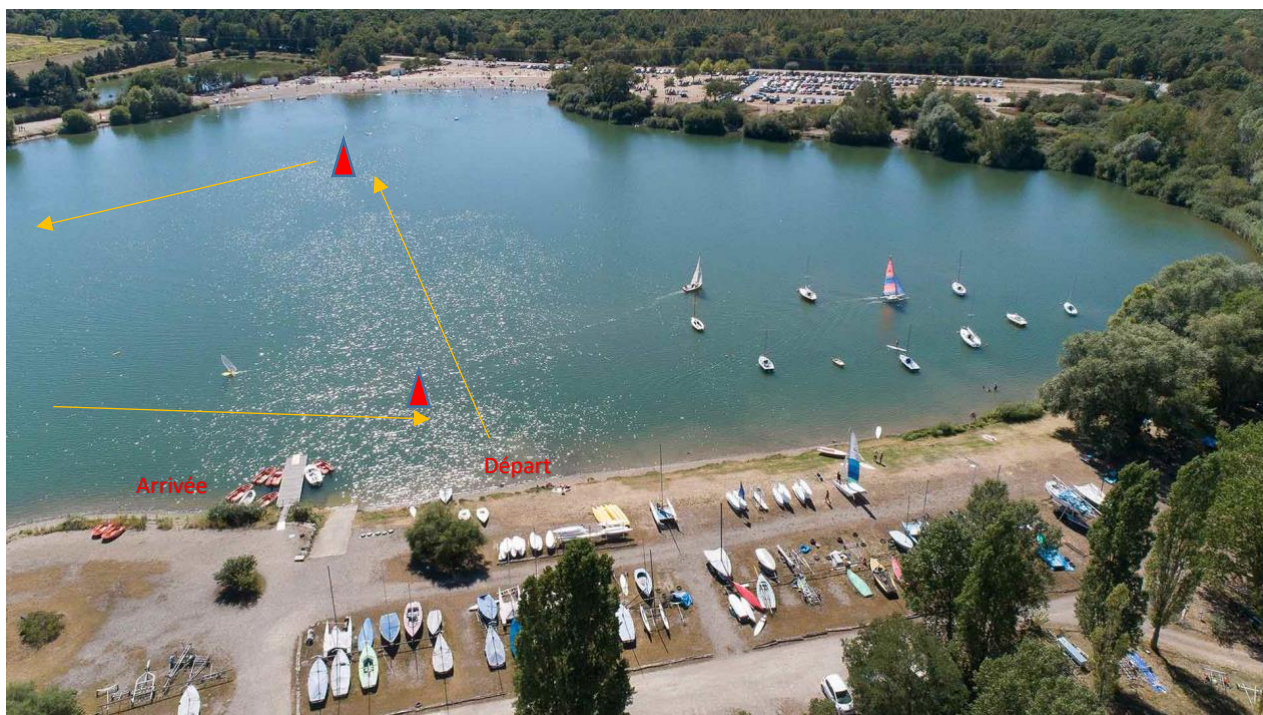
Les épreuves :

500m	100 participants (hommes et femmes cumulés) maximum
1500m	100 participants (hommes et femmes cumulés) maximum
3000m	100 participants (hommes et femmes cumulés) maximum
5000m	100 participants (hommes et femmes cumulés) maximum

Le parcours :



500m : 1 boucle de 500m / 1500m : 3 boucles de 500m / 3000m et 5000m : 3 ou 5 boucles de 1000m



Horaires :

Elsa's CUP Découverte : 500m

Retrait des dossards entre 12h45 et 13h45

Briefing à 13h50

Départ de la course à 14h

Temps limite de l'épreuve : 10mn

Elsa's CUP Challenge : 1500m

Retrait des dossards entre 12h45 et 14h10

Briefing à 14h15

Départ de la course à 14h30

Temps limite de l'épreuve : 30mn

Elsa's CUP Premium : 3000m ou 5000m (départ unique pour ces 2 épreuves)

Retrait des dossards entre 14h et 15h10

Briefing à 15h15

Départ de la course à 15h30

Temps limite de l'épreuve : 1h et 1h40

Podium : 14h30 pour le 500m / 15h30 pour le 1500m / 17h pour le 3000m et 5000m

Inscriptions : Les inscriptions sont à faire en suivant le [lien](#) à partir du 1^{er} mai et au plus tard pour le 30 août.

Coût des inscriptions :

500m : licenciés FFN et FINA : 5 euros / Autres fédérations et non licenciés : 20 euros (dont 15 € de licences Eau Libre promo)

1500m : licenciés FFN et FINA : 15 euros / Autres fédérations et non licenciés : 30 euros (dont 15 € de licences Eau Libre promo)

3000m : licenciés FFN et FINA : 15 euros / Autres fédérations et non licenciés : 30 euros (dont 15 € de licences Eau Libre promo)

5000m : licenciés FFN et FINA : 19 euros / Autres fédérations et non licenciés : 34 euros (dont 15 € de licences Eau Libre promo)

Classements et catégories :

- Médailles aux 3 premiers(ères) de chaque catégorie
- Catégories
 - 500m :
 - Avenirs : filles et garçons nés en 2012/2013
 - Benjamins et avant : filles et garçons nés en 2011 et avant
 - 1500m, 3000m et 5000m :
 - Benjamins : filles et garçons de 12 et 13 ans (nés en 2011 et 2010)
 - Juniors 1 : filles et garçons de 14 et 15 ans (nés en 2009 et 2008)
 - Juniors 2 : filles et garçons de 16 et 17 ans (nés en 2007 et 2006)
 - Juniors 3 et + : filles et garçons de 18 à 24 ans (nés de 2005 à 1999)
 - Maîtres : 2 catégories
 - Dames et messieurs Maîtres 1 : 25 ans à 44 ans (nés en 1998 à 1979)
 - Dames et messieurs Maîtres 2 : 45 ans et + (nés en 1978 et avant)

Règlement :

Règlement sur les combinaisons des nageurs eau libre :

- La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FINA en Eau libre est de 16°C
- Entre 16°C et 17,9°C, les combinaisons néoprène ainsi que les bonnets sont obligatoires
- Entre 18°C et 19,9°C, les combinaisons néoprène sont optionnelles
- Plus de 20°C, les combinaisons néoprène sont interdites

Les numéros seront marqués par les organisateurs sur les épaules, omoplates et les mains des nageurs au moment de l'appel sur le site de départ.

Les nageurs se rendent sur le site de départ, par leur propre moyen de locomotion, et sous leur propre responsabilité.

Le départ sera donné dans l'eau. Les nageurs n'entrent dans l'eau que sur injonction du directeur de course. Le départ est donné par le juge arbitre dans l'eau, en ligne, à l'endroit indiqué par le directeur de course de manière visible et auditive, et sans aucune possibilité de faux départ. Toute tentative de faux départ entraîne la disqualification du nageur. Les nageurs ne doivent pas se gêner. Toute obstruction ou brutalité entraîne la disqualification du nageur, auteur de ces faits.

Sécurité dans l'eau :

- La surveillance et la sécurité des courses sont assurées comme suit : PADDLES, KAYAKS et ENGINS À MOTEUR porteurs d'un fanion rouge et d'un panneau Danger pour la sécurité rapprochée.
- Fédération de Sauvetage et de secourisme, pour la sécurité et les secours.
- D'autres personnes volontaires peuvent être associées à la sécurité.
- IMPORTANT : Tout autre embarcation d'accompagnement est interdite.
- L'itinéraire de la course sera strictement réservé à la manifestation
- Tout nageur qui voudra ou aura besoin d'aide fera signe en levant le bras, l'embarcation la plus proche se porte au plus vite à son secours. Un nageur qui aura pris place dans une embarcation, ou qui aura pris appui sur une embarcation, même pour une durée minime, est considéré comme ayant abandonné et ne peut reprendre la course.
- Le responsable de la sécurité de la course peut contraindre un nageur à abandonner et à monter sur une embarcation en cas de fatigue extrême manifeste ou dans le cas de dépassement du temps limite indiqué aux dispositions spécifiques de ces courses.
- Le contrôle d'arrivée se fait à la touche sur la plaque d'arrivée. Les nageurs, après avoir touché la plaque sortent de l'eau.
- Parcours, temps limite : Les concurrents doivent respecter le plan de parcours, ainsi que les passages obligatoires matérialisés sur l'eau. Le parcours sera définitivement arrêté le matin de l'épreuve en fonction des courants. Il sera communiqué par le juge arbitre aux nageurs 15 minutes avant le départ de la course. Le parcours doit être réalisé en un temps limite : 15 minutes maximum pour la 750 et 30 minutes maximum pour la 1500. Tout nageur qui dépasse ce temps maximal ou qui est, au regard de la distance demeurant à

parcourir susceptible de le dépasser, sera arrêté. Il sera classé parmi les forfaits de l'épreuve.

Droit à l'image et acceptation du règlement :

Chaque concurrent autorise expressément l'organisation (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. La participation à cette compétition d'eau libre implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant, ou par son représentant légal s'il est mineur, du présent règlement.

Règlement des litiges, restriction de participation, annulation de la course Le Comité Organisateur se réserve le droit de régler, sans appel, avec le juge arbitre, tous les litiges, de limiter les inscriptions pour raisons de sécurité, de modifier les parcours, les horaires en cas de mauvais temps, voire même d'annuler la course (température de l'eau, surface de la rivière perturbée, vent, orage) sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents. En cas d'annulation pure et simple de la compétition, les clubs pourront demander le remboursement de leur engagement. Le Directeur de course et/ou le Juge-Arbitre peuvent prendre toute décision, non expressément prévue au présent règlement, il peut notamment :

- Refuser toute inscription qu'il jugera non-conforme ;
- S'opposer au départ de tout concurrent n'étant manifestement pas en état physique d'effectuer la course, arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course;
- disqualifier et sortir de l'eau les concurrents ayant eu des gestes ou comportements dangereux ou antisportifs.

Respect et adaptation du présent règlement L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le présent règlement si la législation ou le principe de précaution et de sécurité l'imposaient.